



Rudolf Ramsauer,
directeur

Le 27 novembre, nous voterons à nouveau l'introduction d'un moratoire qui prévoit d'interdire le génie génétique dans l'agriculture – dans un premier temps pour une durée limitée. L'initiative «pour des aliments produits sans manipulations génétiques» interdit l'application

Les moratoires obscurcissent l'avenir

d'une technologie d'avenir, dont les risques tenus sous bonne garde dans notre pays par une des lois les plus restrictives au monde. Interdire une application, c'est interdire la recherche tôt ou tard. Mais la recherche sur le génie génétique se poursuivra, et si ce n'est pas en Suisse, ce sera à l'étranger: Or la Suisse a besoin de croissance. Les nouvelles technologies sont les moteurs de la croissance de demain. Dans quel domaine - recherche et nouvelles technologies mises à part - notre pays peut-il envisager de briller? Les moratoires sont des interdictions temporaires qui, dans la majorité des cas, deviennent des interdictions définitives, car d'autres mettent à profit cette période de sommeil. Les moratoires constituent de mauvaises incitations. Les moratoires ne résolvent pas les problèmes, ils envoient de mauvais signaux et obscurcissent l'avenir.

@ rudolf.ramsauer@economie.suisse.ch

Dynamique de la concurrence fiscale internationale: **chance ou défi?**

economiesuisse a présenté il y a un an une étude sur les grandes tendances internationales en matière de fiscalité. Les participants au symposium sur la fiscalité internationale organisé par economiesuisse fin octobre à Zurich ont repensé les priorités et révisé les points de vue en matière de politique fiscale.

La mondialisation a intensifié la concurrence fiscale internationale. Pour les petites économies, des conditions-cadre fiscales attrayantes constituent un atout important. Les nouveaux Etats membres d'Europe orientale, mais aussi l'Irlande, l'Autriche et les pays scandinaves ont simplifié leur système fiscal et l'ont rendu plus favorable aux investissements et à l'innovation. Par conséquent, leur compétitivité fiscale s'est fortement accrue. La propension à réaliser des réformes a fortement augmenté dans le domaine de la fiscalité à l'échelle mondiale. Des modèles encore inimaginables il y a quelques années sont examinés, voire mis en œuvre. Le système dual scandinave, qui impose séparément le revenu du capital et celui du travail, ou le modèle à taux unique («flat tax») des pays d'Europe orientale sont des exemples de réussite.



Peter A. Wuffli, UBS SA, Ivan Mikloš, vice-premier ministre slovaque, Hans-Rudolf Merz, conseiller fédéral, László Kovács, commissaire européen, Rudolf Ramsauer.

Systèmes fiscaux au centre de la concurrence

Les orateurs ont largement partagé l'analyse selon laquelle la concurrence fiscale tant nationale qu'internationale s'intensifie, malgré des efforts en vue d'une harmonisation. Rudolf Ramsauer a souligné l'importance pour la Suisse de prendre le train en marche de la dynamique internationale en matière de réformes. Selon lui, notre pays doit éviter de se bercer du mythe de pays à taux d'imposition bas, car elle en est loin. La Suisse risque de laisser passer sa chance si elle n'utilise pas sa marge de manœuvre fiscale dans l'intérêt de la compétitivité. Peter A.

Wuffli, CEO de UBS, a exigé des milieux économiques qu'ils formulent clairement leurs objectifs et priorités en matière de politique fiscale. Dans ce but, il a proposé de soumettre les projets à un test de viabilité: les changements apportent-ils une valeur ajoutée économique? Améliorent-ils la compétitivité internationale de la Suisse? Encouragent-ils la mobilité des ressources? Facilitent-ils ou du moins ne compliquent-ils pas les capacités d'adaptation des entreprises? László Kovács, commissaire européen chargé de la fiscalité et de l'union douanière, a présenté l'agenda de la

suite en page 2

Point fort

economiesuisse déclare la guerre aux bouchons. Elle a examiné différentes mesures de gestion du trafic.

Page 2 ▶

Votations

Le moratoire sur le génie génétique et la révision de la loi sur le travail sont au menu des votations du 27 novembre.

Page 4 ▶

Boîte à idées

BrainStore, à Bienne, est une boîte à idées qui a fait son chemin. Le concept est unique.

Page 5 ▶

Déclaration préalable

Les Etats-Unis et l'Europe renforcent leurs mesures de sécurité douanière. Avec des conséquences pour l'économie.

Page 6 ▶

politique fiscale européenne. Selon lui, il faut distinguer entre la concurrence fiscale «loyale» et «déloyale», bien qu'il y ait entre les deux une vaste zone grise. Compte tenu du point vue divergent des différents membres de l'UE, Bruxelles se montre très pragmatique pour ce qui touche à l'harmonisation et à la coopération fiscales. M. Kovács a mentionné un projet d'imposition des entreprises au niveau européen basé sur l'harmonisation de l'assiette fiscale.

Climat fiscal: un ciel de traîne en Suisse

Ivan Mikloš, vice-premier ministre et ministre des finances de Slovaquie, a expliqué comment une simplification radicale du système fiscal sur la base du modèle à taux unique («flat tax») a permis d'améliorer notablement le climat de la croissance et d'innovation. La majorité des cas de double imposition ont ainsi été éliminés. Dans son exposé, le Conseiller fédéral Hans-Rudolf Merz a souligné les avantages de la concurrence fiscale et présenté l'agenda de la Suisse en matière de réformes fiscales. Outre les réformes nécessaires imminentes (réforme de l'imposition des entreprises, imposition des couples mariés et TVA «idéale»), la Suisse examine attentivement la viabilité d'options de réformes plus radicales comme le taux unique («flat rate tax»), l'imposition duale du revenu ainsi que les crédits d'impôt liés à l'exercice d'une activité lucrative.



Köbi Frei, conseiller d'Etat, Jean-Noël Rey, conseiller national, Urs Schwaller, conseiller aux Etats, Pascal Gentinetta, economiesuisse, Gerold Bühler, conseiller national, Peter Spuhler, conseiller national.



Cinderella Vassiliadis, Hannes Germann, conseiller aux Etats.

Enseignements pour la Suisse

Les exposés de Wolfgang Nolz (chef de la fiscalité autrichien), Thomas Held (directeur d'Avenir Suisse), Peter Baumgartner (directeur d'Industrie-Holding) et le professeur Sven-Olof Lodin (Suède) ont

contribué à un débat de qualité sur les limites de l'harmonisation fiscale, la capacité à réformer un système fiscal, la tendance vers une diminution de l'imposition des entreprises et l'aménagement optimal du système.

Les participants au débat final, à savoir Gerold Bühler (PRD), Jean-Noël Rey (PS), Urs Schwaller (PDC), Peter Spuhler (UDC) et Köbi Frei (conseiller d'Etat, Appenzell Rhodes extérieures) se sont demandé ce que partis et cantons devaient entreprendre pour garantir la compétitivité fiscale internationale de notre pays, dans quelle mesure la concurrence lui était profitable et quelle était l'ampleur des mesures nécessaires et des réformes concrètes qui permettrait d'améliorer cette position. Enfin, le professeur Christian Keuschnigg (Université de Saint-Gall) a brièvement passé en revue les moments forts du symposium et souligné encore une fois la nécessité de procéder à des réformes courageuses.

 pascal.gentinetta@eonomiesuisse.ch



Hans-Rudolf Merz et le professeur Christian Keuschnigg, Université de St-Gall.



Thomas Held, Avenir Suisse, Pierre Bessard, L'AGEFI, Sven-Olof Lodin, professeur.

L'économie veut faire sauter les bouchons

economiesuisse s'attaque aux bouchons sur les routes. Au début d'octobre, la prise de position intitulée «Gestion du trafic en vue de fluidifier la circulation routière» a été présentée à la presse.

La croissance du trafic se poursuit. La capacité du réseau routier actuel touche par endroits à ses limites. Le coût des embouteillages a franchi depuis longtemps la barre du milliard de francs. Les dommages économiques sont importants. Des mesures visant à fluidifier le trafic, surtout dans les agglomérations et sur les principaux axes, s'imposent.

Fluidifier le trafic est indispensable

Un trafic fluide et la réduction des heures d'embouteillage sont d'un intérêt crucial pour les entreprises. C'est la raison pour laquelle economiesuisse a mis au point des principes économiques et de politique financière. Intitulé «Gestion du trafic en vue de fluidifier la circulation routière», la prise de position offre aussi un aperçu et une appréciation des différentes mesures de gestion du trafic.

Nouvelles infrastructures et mesures de gestion

economiesuisse propose de s'attaquer au problème de la façon suivante:

- Il s'agit tout d'abord d'étendre l'infrastructure de transport en fonction de la demande et des souhaits des usagers. Le développement des infrastructures doit satisfaire des critères de rentabilité clairs (financiers, opérationnels et économiques). L'entretien des routes doit se faire rapidement, si possible pendant les heures creuses, et éviter d'entraver la circulation.
- Il faut organiser intelligemment la gestion du réseau routier existant grâce à des mesures visant à réduire ou compenser les conséquences négatives des embouteillages.



Le coût des bouchons dépasse le milliard de francs.

- La croissance du trafic et la nécessité de prendre des mesures de gestion du trafic rendent inévitables le développement ponctuel des infrastructures de transport existantes à moyen ou à court terme.
- Compte tenu des entraves plus ou moins grandes occasionnées par les mesures de gestion du trafic dans la liberté des usagers, il convient de vérifier la proportionnalité de ces mesures avant leur introduction. Les mesures visant à fluidifier le trafic doivent se limiter à l'indispensable. Un péage routier («value pricing») dynamique et ponctuel peut être un instrument adéquat à condition de respecter les principes énoncés.

- Instaurer les péages routiers à l'échelle nationale et de manière durable ne constitue pas une mesure de gestion du trafic idéale. Dès lors que le recours à un tel instrument devait être envisagé afin, par exemple, de réduire les émissions polluantes ou de financer le coût économique du réseau routier, il faudrait en discuter dans le cadre de ces domaines respectifs. En tant qu'instrument de financement, une forme de péage routier nécessiterait une adaptation de la systématique financière actuelle et devrait être neutre au plan fiscal.

@ regina.hunziker@economiesuisse.ch

Chercheurs et paysans opposés au moratoire génétique

Les personnes directement concernées par l'initiative en faveur d'un moratoire s'opposent à de nouvelles interdictions et à l'hostilité envers la technologie.

Le moratoire sur le génie génétique est nuisible pour la recherche en Suisse. Pour connaître le succès, un site de recherche doit disposer de deux éléments fondamentaux: des scientifiques compétents et motivés et des ressources financières. Le moratoire priverait la recherche de ces bases, car personne ne serait incité à investir si l'application pratique des découvertes devait faire l'objet d'interdictions. Des travaux risqueraient d'être déplacés à l'étranger. Par conséquent, la position de pointe occupée par la recherche suisse dans le domaine du génie génétique est menacée. Un comité de chercheurs renommés, auquel ont adhéré les prix Nobel Zinkernagel et Arber, se bat farouchement contre cette menace. Afin que ce moratoire ne devienne pas le précurseur d'autres interdictions similaires, il faut la rejeter fermement. L'économie suisse a besoin d'innovation, et non d'hostilité envers une technologie.

Refus d'une mise sous tutelle

L'opposition au moratoire augmente au sein des milieux agricoles. Des membres de l'Union suisse des paysans critiquent vivement le soutien officiel apporté par leur organisation à l'initiative. Deux associations cantonales importantes – Saint-Gall et Vaud – préconisent son rejet. Le comité «contre des interdictions supplémentaires dans l'agriculture» s'oppose à la mise sous tutelle et aux interdictions. Les paysans souhaitent choisir leur méthode de production en tenant compte de la stricte législation sur le génie génétique. L'obligation de déclaration en vigueur garantit le choix des consommateurs.



www.moratoire-non.ch
www.interdictions-non.ch
www.forschung-leben.ch

Le coût onéreux de l'occupation décentralisée du territoire

Le dossier politique 38 d'économiesuisse met le doigt sur les défauts de la politique agricole actuelle: les mesures visant à maintenir les structures ne se justifient que pour une faible part. Les adaptations structurelles permettraient d'accomplir plus efficacement les missions de l'agriculture et à un coût inférieur.

Une étude de l'EPF de Zurich révèle que l'agriculture n'apporte une contribution à l'occupation du territoire que dans un très petit nombre de communes. Dans la majorité, ce sont d'autres secteurs économiques qui prévalent. Plus de 97 % de la population vivent dans ces communes qui ne sont pas spécifiquement agricoles. L'Etat et les consommateurs consacrent annuellement quelque 830 millions de francs au maintien des structures agricoles. Ces ressources ne se justifient que par l'objectif constitutionnel de l'occupation décentralisée du territoire (article 104c Cst.). Avec des structures adaptées, les autres objectifs constitutionnels

de l'agriculture (sécurité de l'approvisionnement, maintien des ressources, entretien du paysage) pourraient être remplis de manière beaucoup plus efficace. Quelque 15% seulement des ressources visant au maintien des structures bénéficient aux communes dans lesquelles l'agriculture joue un rôle déterminant du point de vue de l'occupation du territoire. Les 85% restants vont à des communes qui n'ont plus un caractère spécifiquement agricole. Ces quelque 700 millions de francs n'ont aucune efficacité par rapport à l'objectif constitutionnel et ne se justifient pas.

Efficacité contestable

A l'intérieur des communes où l'agriculture joue un rôle encore un rôle important par rapport à la décentralisation, l'efficacité des mesures varie fortement aussi. Les subventions à l'hectare sont très échelonnées, mais la majorité d'entre elles sont élevées (1550 francs pour la majorité). Des subventions élevées sont aussi versées dans des communes où l'agriculture contribue certes à

l'occupation du territoire, mais où elle ne peut plus l'assurer à elle seule. Malgré ces soutiens coûteux, le mandat constitutionnel n'est plus rempli.

Des réformes s'imposent

Au vu de ces résultats, le besoin d'optimisation de la politique agricole de la Suisse est avéré. Moyennant des structures et des mesures adaptées, les tâches constitutionnelles pourraient être accomplies de manière plus efficace et à moindres coûts. Si nous voulons donner des perspectives viables à notre agriculture, des réformes s'imposent en matière de paiements directs dans le cadre de la Politique agricole 2011. Les critères d'accès aux paiements directs destinés à promouvoir des exploitations compétitives doivent notamment être adaptés; cela dit, il y a lieu de se préoccuper des territoires menacés d'abandon en adoptant des mesures ciblées et efficaces.

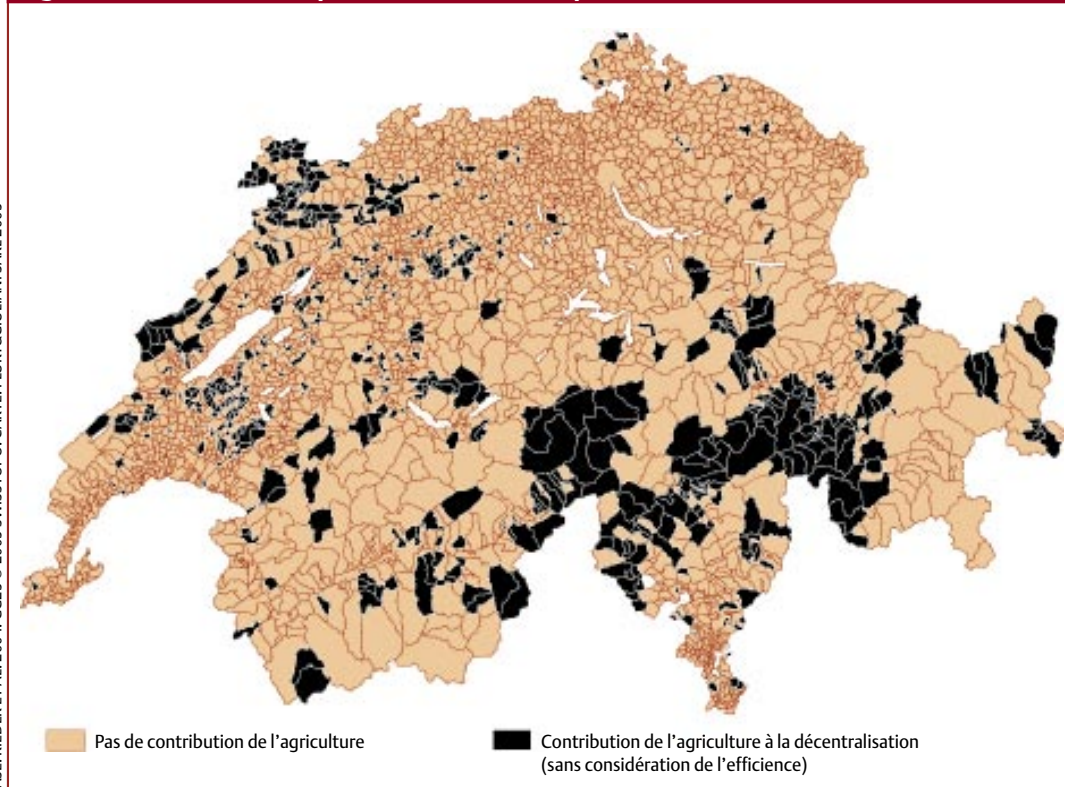
@ frank.marty@economiesuisse.ch

Russie-Suisse: relations renforcées

Outre la Chine, l'Inde et le Brésil, la Russie est l'un des marchés stratégiques clés pour la Suisse. C'est pourquoi la Russie mérite de la part de l'économie une attention toute particulière. Les relations économiques entre la Suisse et la Russie se sont intensifiées ces dernières années, même si les entreprises suisses ont encore des obstacles à surmonter. C'est sur cette toile de fond qu'il faut appréhender le bref voyage à Moscou de Joseph Deiss, ministre de l'économie, et d'une délégation économique de haut rang. Ce fut l'occasion d'approfondir les contacts avec les autorités russes, d'évaluer l'évolution des relations et de s'attaquer aux problèmes. Les difficultés portent notamment sur la bureaucratie, l'accès au marché, la protection de la propriété intellectuelle ou sur des questions en rapport avec l'attribution des visas et les autorisations de travail. Les échanges avec le ministre russe de l'économie German Gref ont été au centre de la rencontre. La commission économique mixte qui s'est réunie dans le cadre de la mission à Moscou a aussi évoqué dans le détail les relations économiques bilatérales.

@ urs.rellstab@economiesuisse.ch

L'agriculture ne contribue que faiblement à l'occupation décentralisée du territoire



BASE: RIEDER ET AL. 2004. GG25 © 2005 SWISS TOPO. CARTE: FLURY & GIULIANI SÄRL 2005

Prix ASCO

L'Association «Conseils en organisation et gestion» ASCO va attribuer pour la première fois en 2006 un prix récompensant la reorientation d'entreprise la meilleure et la plus durable. Le «Best Business Transformation» honorera tant l'entreprise que ses consultants. Un jury réputé octroiera aux meilleures contributions le certificat «Excellent Business Transformation». L'attribution des prix aura lieu le 23 mai 2006 à l'occasion de la Journée des conseils de l'ASCO. Le prix ASCO est placé sous le patronage d'économiesuisse. Prière de s'inscrire au Best Business Transformation jusqu'au 21.12.05.

www.asco-award.ch

Education: nouvel article constitutionnel en vue

L'article constitutionnel sur l'éducation doit aider la Suisse à se doter d'un espace éducatif de haute qualité. Il a déjà reçu la bénédiction du Conseil national.

L'article rassemble tous les textes de la Constitution fédérale qui ont un rapport avec l'éducation. Il s'agit de bâtir les fondations du système éducatif (âge du début de scolarité et école obligatoire, durée et objectifs des niveaux d'enseignement et reconnaissance des diplômes), de préciser le mandat de coordination et d'instituer l'assurance de la qualité dans le domaine des hautes écoles ainsi que d'attribuer une compétence subsidiaire à la Confédération. Celle-ci précise que la Confédération ne peut édicter de prescriptions que lorsque le but de l'harmonisation du système de formation n'est pas atteint. La compétence subsidiaire de

la Confédération complète ainsi l'obligation de coordination des communes et des cantons.

Reconnaissance des diplômes

L'article sur les hautes écoles décrit lui aussi les compétences de la Confédération (réglementation des niveaux d'études, formation académique continue et reconnaissance des institutions et des diplômes). En outre, la Confédération peut lier son soutien aux hautes écoles à des critères uniformes de financement (coûts de sites) et le faire dépendre de la répartition des tâches entre les hautes écoles dans des domaines particulièrement coûteux.

Amélioration significative

Les nouveaux articles constitutionnels sur l'éducation créent les bases d'une meilleure collaboration structurée entre la Confédération et les cantons et favorisent ainsi des processus de décision plus rapides. C'est de plus en plus important à l'ère de la concurrence globalisée du savoir. Par rapport à la situation actuelle, c'est une amélioration considérable.

Aussi réjouissante que soit la conclusion de discussions qui auront duré plus de huit ans, nous devons être bien conscients que le nouvel article constitutionnel sur l'éducation n'a pas d'influence directe sur

la qualité de notre système éducatif. Celle-ci tient au premier chef à la qualité du corps enseignant, au soutien des parents, à l'encouragement à travailler et à l'organisation des écoles.



@ rudolf.walser@
economiesuisse.ch

Traiter les données sans excès bureaucratiques

L'économie défend le principe d'une protection des données digne de ce nom tout en réclamant un système sans excès bureaucratiques. Elle invite à renoncer à des obligations de déclaration excessives et à des registres spéciaux.

Au cours du débat sur la révision de la loi sur la protection des données, le Conseil national a pris en compte certaines requêtes importantes de l'économie. Il a débarrassé le projet fédéral d'exigences impraticables. Ses décisions devraient être confirmées par le Conseil des Etats.

Ne pas compliquer le flux des données au sein des groupes

Une demande de longue date reste ouverte: la simplification du transfert de données au sein de groupes et entités liées. Le

projet prévoit certes des simplifications, mais il les associe à des instructions spéciales du responsable de la protection des données. Le conseiller fédéral et ministre de la Justice Christoph Blocher a confirmé au Parlement que les informations doivent pouvoir être échangées sans entraves au sein d'un groupe, notamment avec les filiales, dans la mesure où la protection des données est garantie par une organisation globale.

Promouvoir des procédures peu bureaucratiques

Pour garantir la sécurité du droit, le transfert de données au sein d'un groupe doit être réglé explicitement dans un article spécifique. Cette réglementation doit s'appuyer sur des directives uniformes garantissant notamment le respect des obligations fixées

dans la loi sur la protection des données. Dans ce cadre, il est crucial de renoncer à des exigences supplémentaires, à des obligations de déclaration excessives et à des registres spéciaux, qui n'améliorent pas la protection des données. Pour les personnes concernées, un effort de transparence incluant des indications claires dans le rapport annuel, sur Internet ou, de manière explicite, sur les formulaires de saisie, serait plus efficace.

Il revient au Conseil des Etats de mettre au point une législation qui serve les intérêts tant des entreprises que des personnes concernées, dans le respect de procédures aussi peu bureaucratiques que possible. Le Conseil des Etats devrait traiter cet objet au cours de la session d'hiver.

@ thomas.pletscher@economiesuisse.ch

Votations du 27.11.2005

Faire ses achats le dimanche répond à un besoin

economiesuisse est favorable à la modification de la loi sur le travail soumise en votation le 27 novembre. Celle-ci vise à garantir que les magasins situés dans les gares et les aéroports pourront continuer d'ouvrir le dimanche et occuper du personnel.

■ Faire ses achats le dimanche dans les gares d'une certaine importance et dans les aéroports est déjà réalité; elle correspond à un large besoin.

De plus en plus de personnes actives professionnellement et de familles font usage de cette offre. Mais les voyageurs et les touristes qui utilisent les transports publics apprécient la possibilité de faire leurs achats sept jours sur sept.

■ Il n'est pas question de généraliser la vente le dimanche ou de libéraliser les heures d'ouverture des magasins. L'enjeu porte uniquement sur l'inscription d'une pratique usuelle dans la législation. Le repos du dimanche n'est pas aboli.

■ Seraient au bénéfice de cette nouvelle loi sur le travail non seulement les grandes gares et les aéroports, mais quelque 25 centres ferroviaires régionaux au total dans toute la Suisse.

■ Dire oui à la nouvelle loi sur le travail, c'est assurer des emplois. Si le projet était rejeté le 27 novembre, quelque 150 commerces, représentant 2000 emplois, devraient fermer le dimanche.

C'est pourquoi economiesuisse se prononce résolument contre la mise sous tutelle de la société et soutient des horaires d'ouverture favorables à la clientèle dans les gares et les aéroports.

www.loisurletravail-oui.ch

Electricité: besoin de vraies réformes

Pour les milieux économiques, les résultats des délibérations du Conseil national sur le marché de l'électricité sont insatisfaisants. La Chambre du peuple s'est prononcée à une très faible majorité en faveur d'une ouverture en deux étapes du marché.

economiesuisse pourrait le cas échéant se rallier à l'idée d'une ouverture du marché par étapes. A condition que de substantielles améliorations soient introduites dans d'autres domaines.

Un exemple dissuasif

Le besoin de correction se fait particulièrement sentir au chapitre de la promotion des énergies renouvelables, à propos desquelles le Conseil national a adopté tout un paquet de mesures. Selon une estimation indépendante, ces

mesures devraient entraîner des coûts annuels supplémentaires de plus de 500 millions de francs, que les députés entendent mettre à charge des consommateurs nationaux. Les idées que l'on se fait du potentiel de production électrique dans ce domaine étant peu réalistes, les dommages économiques résultant d'une telle politique de subventionnement doivent être limités autant que possible. L'exemple de l'Allemagne est effrayant: de 300 millions d'euros au début de la libéralisation en 1998, les coûts supplémentaires franchiront la barre des 10 milliards d'euros. L'économie allemande en souffrira encore pendant des décennies.

Une correction s'impose

Il est urgent de modifier aussi le projet de loi en matière de régulation des prix du réseau. Chez

les consommateurs moyens et petits, la part des prix du réseau peut atteindre jusqu'à deux tiers de la facture d'électricité. De l'avis des spécialistes, c'est dans ce domaine que réside le plus grand potentiel d'amélioration de l'efficacité. Mais celui-ci ne peut être exploité que si la transparence et la comparaison avec les prix du réseau nationaux et internationaux sont possibles et si les exploitants du réseau bénéficient d'incitations financières pour les gérer avec efficacité. C'est pourquoi de nouvelles approches et des réformes fondamentales sont nécessaires. Il reste à espérer que la commission compétente du Conseil des Etats apportera les corrections qui s'imposent d'ici la session de printemps.

 urs.naef@economiesuisse.ch

Nouvelles règles ICC

Les membres de la Commission du droit et des pratiques commerciales de ICC viennent d'adopter une série de nouvelles règles et d'instruments, dont:

- «ICC Model Confidentiality Agreement»
- «ICC Legal Handbook on Global Sourcing Contracts»
- «ICC Model Turnkey Contract»
- ICC policy statement on electronic invoicing in and with the European Union.

Les représentants suisses ont contribué activement à l'élaboration de ces instruments.

ICC est la seule organisation du secteur privé à produire des règles, normes et outils qui structurent les pratiques du commerce international. Lorsqu'elles sont insérées dans les contrats, les règles de ICC ont force obligatoire, et les tribunaux y font référence pour rendre leurs décisions.

ICC est un fervent partisan de l'autodiscipline des entreprises. Tous les codes et règles publiés sous son égide sont librement consentis.

■ Règles

Les deux outils commerciaux d'ICC les plus largement utilisés sont les Incoterms et les Règles et usances relatives aux crédits documentaires (RUU), appliquées par les banques pour financer le commerce.

■ Contrats modèles

Les contrats et clauses modèles d'ICC apportent une aide précieuse aux cadres commerciaux et aux juristes pour la rédaction de leurs conventions.

■ Codes

Les codes et principes directeurs d'ICC couvrent tous les aspects du marketing et de la publicité. Ils encadrent aussi les pratiques des entreprises en matière de lutte contre l'extorsion et la corruption ou de gestion de l'environnement.

Les entreprises suisses intéressées aux travaux de la Commission du droit et des pratiques commerciales peuvent consulter le site de ICC:

 www.iccwbo.org/policy/law/

Agence de l'énergie pour l'économie

Solution d'urgence finalement idéale

sia Abrasives s'engage pour une protection du climat durable et prouve que les mesures n'impliquent pas nécessairement des investissements importants.

sia Abrasives, qui a son siège à Frauenfeld développe, produit et commercialise des systèmes de polissage pour des surfaces de pièces en tous genres. L'entreprise emploie 650 personnes à Frauenfeld et est membre, depuis le début, du groupement thurgovien de modèle énergétique de l'AEnEC.

En 1990, l'entreprise a acheté un système qui oxyde les émissions polluantes à 800° C environ. Ces émissions sont au préalable préchauffées dans un échangeur de chaleur. Toutefois, la chaleur des émissions n'est pas suffisante pour obtenir la température de 800° C. Aussi l'énergie complémentaire nécessaire est-elle fournie par deux brûleurs à gaz.

Peu d'investissements, grand rendement

Une inspection réalisée en été



Vue aérienne de sia Abrasives à Frauenfeld.

2004 a conclu que l'élément réfractaire poreux d'un brûleur à gaz était endommagé. Le remplacement de la pièce n'était pas possible à court terme, mais le fournisseur de l'installation assurait que l'exploitation était possible avec un seul élément réfractaire, de sorte que l'installation a été remise en service. Les mesures ultérieures ont révélé que les émissions respectaient les valeurs requises. La puissance du brûleur a pu être réduite de 553 kW à 484 kW. sia Abrasives a décidé d'utiliser un

seul brûleur et a démonté définitivement le second. Des travaux d'isolation ont permis de réduire encore la consommation d'énergie à 451 kW au total. Après six mois, les changements opérés

ont été amortis et ont permis d'économiser 170 MWh de gaz naturel environ par an.

Pour Hansruedi Tödtli, responsable des services techniques de l'entreprise, les mesures en vue d'optimiser l'efficacité énergétique n'impliquent pas nécessairement des investissements importants. «Il vaut la peine de remettre en question les installations existantes». Lorsqu'il est confronté à des questions complexes, M. Tödtli est content de pouvoir faire appel aux connaissances des spécialistes de l'AEnEC.

«Il faut poursuivre la voie bilatérale, un gage de succès»

À Bruxelles, Rudolf Ramsauer s'est déclaré en faveur de la poursuite de la voie bilatérale entre la Suisse et l'Union européenne. Une pause dans les négociations est maintenant appropriée afin de réfléchir sur l'avenir de la coopération entre les deux partenaires.

À l'invitation de la Chambre de commerce suisse pour la Belgique et le Luxembourg, le président de la direction d'économie-suisse a prononcé le 12 octobre dernier à Bruxelles un discours sur la politique suisse d'intégration européenne. Devant un auditoire nombreux et de haut rang composé de chefs d'entreprises, de représentants de la Commission européenne et des organisations patronales européennes, il a tiré le bilan de la coopération Suisse – UE avant d'aborder l'avenir des relations entre les deux partenaires.

2005: une année cruciale

L'année 2005 constitue une année cruciale dans l'histoire de la politique

suisse d'intégration européenne a déclaré M. Ramsauer. Grâce à l'approbation par le peuple des accords bilatéraux I et II, les relations entre la Suisse et l'UE ont désormais des fondations solides. Les conditions-cadres permettent aujourd'hui aux entreprises helvétiques de lutter à armes égales avec leurs concurrents communautaires. Un grand pas a été franchi, mais ce n'est qu'une étape sur un long chemin a-t-il ajouté.

Car la voie bilatérale n'est certainement pas épuisée. Les



Rudolf Ramsauer à Bruxelles.

développements normaux de voisinages entraîneront à plus ou moins brève échéance le besoin d'aborder certains aspects spécifiques tels que le transit d'électricité, la reconnaissance mutuelle dans le domaine de la sécurité douanière, l'application du principe de «cassis de Dijon» ou la participation suisse au projet Galileo de navigation par satellite.

Une pause appropriée

Lancer aujourd'hui un nouveau grand chantier de négociations serait cependant prématuré. M. Ramsauer estime nécessaire de s'accorder une pause de quelques années pour réfléchir sur la poursuite de la coopération Suisse – UE, mais surtout pour mettre en œuvre et expérimenter les nombreux accords conclus jusqu'ici. Au sujet d'une éventuelle adhésion à l'UE, M. Ramsauer estime qu'elle ne constitue pas une option dans un avenir prévisible.



Florent Roduit, délégué à Bruxelles

UE: le sursaut se fait attendre

Au terme du Sommet de Hampton Court du 27 octobre dernier, les chefs d'Etat et de gouvernement n'auront pas réussi à attaquer à la racine les maux dont souffre l'UE.

Mis à part la création d'un – très douteux – fonds destiné à amortir les secousses de la mondialisation, aucun jalon vraiment nouveau n'a été planté. Or, comme l'a martelé le président Seillière lors de la Journée de la compétitivité de l'UNICE, la crise profonde que traverse l'UE commande que l'on prenne d'urgence des mesures consistantes. Il identifie cinq solutions pour rendre le site économique européen plus compétitif et plus attractif, mais aussi pour éviter le risque que l'on remette en question le marché unique, l'euro ou la politique commerciale commune. D'abord, il faut résoudre l'imbroglio institutionnel. Ensuite, le budget de l'UE doit être adopté dans les meilleurs délais et de manière à ce qu'il soutienne la relance économique. Troisièmement, les différents modèles sociaux nationaux doivent être modernisés pour passer de la préservation à la création de places de travail. Quatrièmement, il faut parachever le marché intérieur, en particulier en l'étendant au domaine des services. Enfin, l'UE se doit de contribuer activement au nécessaire succès de la Conférence ministérielle de l'OMC qui se tiendra en décembre à Hong Kong. Les remèdes sont donc bien connus. Il reste à peine deux mois à la présidence britannique pour faciliter le consensus politique et relever ainsi avec succès ces défis.

L'UE lance une nouvelle politique industrielle

Face à la globalisation et la concurrence internationale, la Commission européenne a présenté le 5 octobre dernier une série d'initiatives afin d'améliorer la compétitivité de ses industries manufacturières.

L'industrie manufacturière emploie plus de 34 millions de personnes et représente le 3/4 des exportations communautaires et plus de 80% des dépenses en R&D du secteur privé. Les mesures proposées par Bruxelles visent à améliorer la réglementation et à mieux intégrer les politiques existantes. Elles couvrent des secteurs comme la recherche, la propriété intellectuelle, l'environnement ou l'accès aux marchés étrangers.

La promotion des compétences professionnelles fait également partie des objectifs annoncés. Contrairement aux idées reçues, les décisions de délocaliser sont parfois davantage motivées par l'insuffisance des qualifications que par des considérations de coûts, par exemple dans les technologies de l'information ou l'ingénierie.

À côté de ces initiatives figurent des propositions visant des industries spécifiques tels que la pharmacie, la défense ou les télécommunications. Dans les secteurs en difficulté comme le textile, Bruxelles veut mieux anticiper et accompagner les mutations nécessaires, grâce à des programmes de fonds structurels.

Non aux subventions et au protectionnisme

Selon la Commission européenne, l'ère du protectionnisme et des subventions pour des secteurs spécifiques est révolue. Il s'agit de créer le cadre adéquat pour permettre à l'industrie de se développer pleinement et de consolider le travail accompli au niveau des Etats (subsidiarité).

L'économie européenne soutient en principe le nouveau plan de la Commission à condition toutefois qu'il soit mis en œuvre sans tarder et surtout que les résultats en terme d'innovation, de simplification de la réglementation, et de création de marchés compétitifs soient quantifiables.

Production industrielle d'idées à Bienne

BrainStore, à Bienne, fabrique des idées comme d'autres des voitures. C'est un concept unique au monde.

Comment la CityNightLine peut-elle réagir à la concurrence des compagnies aériennes à bas coût? A quoi peut ressembler l'organisation du 100e anniversaire de l'EPFZ à la gare de Zurich en 2005? Par quels moyens

Sony peut-elle encore accroître la popularité du minidisque?

BrainStore, la première et unique fabrique d'idées au monde, fournit

des réponses à toutes ces questions. BrainStore développe une multitude d'idées qui répondent toutes aux critères fixés par le client et qui, de surcroît, sont simples, tonnantes et pertinentes. Il est manifestement possible d'être efficace dans la production d'idées puisque BrainStore a standardisé le processus.

«Interdit de penser»

La production d'idées se déroule toujours avec la même régularité: dans un premier temps, une équipe créative d'au moins 15 personnes lance une grande quantité d'idées brutes. La quantité prime volontairement la qualité: les jeunes, comme outsiders et esprits originaux, les collaborateurs du client, comme insiders, et des représentants du public cible cherchent à mettre au point des idées sous la pression du temps à l'aide de diverses techniques. En forçant un peu le trait, on pourrait dire que la devise de l'entreprise est: «interdit de penser»: pour une fois,

la parole précède la pensée, et dans un premier temps, il s'agit de ne pas faire preuve d'esprit critique, mais de mettre spontanément toutes les idées sur la table. Pour compléter, des jeunes partent s'enquérir des tendances et des mouvements qui font l'actualité, dans une phase appelée «TrendScouts». Dans une deuxième étape, les idées brutes s'affinent par la combinaison de diverses approches et sont ramenées aux idées vraiment bonnes. Enfin, c'est le client, appuyé par des experts, qui décide des idées qu'il entend poursuivre.

L'idée de la production d'idées

Comment l'idée de la production d'idées est-elle née? Il y a seize ans, trois élèves d'écoles cantonales avaient constaté que les jeunes étaient tout au plus pris en compte dans les décisions de marketing comme groupe abstrait. Les jeunes devaient à leurs yeux être davantage écoutés. En tant que producteurs d'idées, ils ont de nombreuses qualités: ils sont audacieux, honnêtes, directs et ne s'intéressent pas aux hiérarchies. Les trois gymnasiens ont créé une entreprise qui voulait miser sur ces forces. La



clé du succès a été la crédibilité de ces jeunes vis-à-vis d'autres jeunes, leur curiosité et leur courage pour s'attaquer à des concepts peu traditionnels. Ils se sont peu à peu appropriés la méthode de savoir nécessaire au moyen du «learning by doing».



Le chiffre d'affaires aussi a régulièrement progressé et devrait atteindre cette année les 5 millions de francs suisses.

Combattants individuels avec esprit d'équipe

Deux des trois anciens membres fondateurs, la CEO Nadja Schnetzler et le président Markus Mettler, forment aujourd'hui la direction avec Laurent Burst, directeur exécutif. BrainStore ne compte que 25 collaborateurs fixes. Il faut encore y ajouter quelque 2500 collaborateurs freelance engagés essentiellement sur appel et payés à l'heure, disponibles pour participer aux équipes créatrices. Selon Nadja Schnetzler, il n'est pas absolument nécessaire que les collaborateurs fixes soient eux-mêmes extrêmement créatifs et innovateurs. Ils doivent bien plutôt être habiles à faire jaillir des idées chez d'autres personnes. Ceux qui travaillent chez BrainStore n'ont pas à présenter une carrière linéaire: le profil idéal est d'avoir un large horizon, d'être ouvert, apte à com-

muniquer et, comme le dit Nadja Schnetzler, de se situer entre le joueur d'équipe et le combattant individuel.

«C'est possible» est leur devise

Le choix de Bienne pour l'implantation de la fabrique d'idées, qui occupe 2500m², n'est pas dû au hasard. Comme la ville est à la frontière linguistique, certains jeunes Romands n'hésitent pas à se lancer comme freelance chez BrainStore. Et puis, explique Nadja Schnetzler, le groupe ne voulait pas s'établir à Zurich, car c'est là que tout le monde va. La distance s'est donc révélée intéressante, vu que Bienne est à une bonne heure de train de Zurich: comme la plupart des clients viennent de Zurich, le temps du voyage leur permet de prendre de la distance par rapport à leur quotidien. C'est une façon d'ouvrir l'esprit à la nouveauté et à l'inhabituel. La situation centrale au cœur de l'Europe est également avantageuse: les clients en provenance de France, d'Allemagne et d'Angleterre ne sont pas rares chez BrainStore. La clientèle s'internationalise.

Un mot sur la clientèle: pour des raisons de coûts, le principal groupe cible de BrainStore est constitué d'assez grandes entreprises. Mais les PME qui veulent se repositionner et les particuliers sont aussi les bienvenus. La devise de la fabrique d'idées est: «C'est possible».



Trois souhaits de politique économique

■ Encouragement à la formation: ce n'est pas l'augmentation quantitative du savoir qui est nécessaire, mais il faudrait développer l'enseignement de la gestion du savoir, et l'ouverture du champ de vision.

■ Rythme des changements au niveau politique: nous nous souhaitons une progression moins la-

borieuse sur les questions politiques ainsi qu'une bonne dose de pragmatisme.

■ Ouverture à la nouveauté: nous nous souhaitons l'ouverture à de nouvelles structures et formes d'organisation, mais aussi l'ouverture vis-à-vis de l'UE. Et surtout, moins de craintes vis-à-vis de la nouveauté.

Trafic douanier: complications

Depuis le 11 septembre 2001, la sécurité est la priorité des autorités douanières. L'initiative américaine «Container Security» et la révision du code européen des douanes durcissent les dispositions relatives à la sécurité visant à protéger la chaîne d'approvisionnement internationale – ce qui a des conséquences sur l'économie.

Le code européen des douanes modernisé prévoit trois mesures: premièrement, une obligation de déclaration préalable à l'importation et l'exportation de biens provenant ou destinés à l'UE, deuxièmement, la possibilité pour les entreprises de demander le statut d'«opérateur économique agréé» afin de bénéficier de procédures simplifiées et, troisièmement, la création d'un système informatique pour gérer les risques à l'échelle de l'UE. Diverses dispositions d'application (DA) qui règlent la mise en œuvre des mesures de manière détaillée, impliquent un travail d'organisation et des



coûts considérables pour les entreprises et compliquent le trafic de marchandises transfrontière. L'économie européenne a donc émis des critiques à l'encontre du projet de DA soumis en consultation par la Commission européenne.

Conséquences pour l'économie suisse

L'économie se soucie beaucoup de la sécurité. Cependant, l'obligation de déclaration préalable constitue une entrave

au commerce avec nos voisins. Un accès au marché européen dépourvu de discrimination est primordial pour notre économie. Il faut multiplier les efforts pour éliminer les retards engendrés par l'obligation de déclaration. Le code européen des douanes prévoit que des exceptions à l'obligation de déclaration puissent être négociées dans le cadre d'accords internationaux. Comme les standards de sécurité de la Suisse ne sont pas inférieurs à ceux de l'UE, il faut envisager la négociation d'une telle exception. Des discussions ont lieu entre la Suisse et l'UE pour des questions d'ordre technique. La Commission européenne ne dispose pas encore d'un texte consolidé, c'est pourquoi les négociations détaillées ne peuvent avancer. L'économie suisse entretient des relations étroites avec les autorités suisses compétentes et est parvenue à sensibiliser les organisations économiques européennes à ce problème.

 peter.flueckiger@economiesuisse.ch

Documentation

- Non au moratoire sur le génie génétique**
Argumentaire en vue de la votation du 27 novembre 2005 (29 pages). Téléchargeable sous www.moratoire-non.ch
- Oui à l'ouverture des magasins**
Argumentaires, contacts et informations diverses: www.loisurletravail-oui.ch
- «Politique économique – Suisse 2005»**
Perspectives et points clés de politique économique. Destinée aux leaders d'opinion, aux médias et aux représentants de l'économie. 50 francs. Téléchargeable sur notre site Internet.
- Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise**
Code et directive SWX. Gratuit. Téléchargeable sur notre site Internet.
- Corporate Governance:**
Swiss Code of Best Practice English. Free.
- Le gouvernement d'entreprise en Suisse**
Rapport du prof. Karl Hofstetter (40 francs). Téléchargeable sur notre site Internet.
- «Newsletter»**
Destinée aux dirigeants et aux cadres de l'économie, aux médias et au monde politique. Mensuelle, gratuite.
- Politique suisse de la science, de la recherche et de la technologie:**
perspectives à l'horizon 2007. Brochure gratuite.
- «Europe – options pour la Suisse et réformes internes»**
Brochure, 48 pages, gratuite.
- Concept des dépenses**
Contribution des milieux économiques au débat sur les finances politiques. 108 pages, 30 fr. + TVA et frais d'envoi. Téléchargeable sur notre site.
- «Point de repère»**
Revue thématique destinée au monde politique et aux médias. Abonnement, gratuit.
- «Service e-mail»**
Informations hebdomadaires par courrier électronique, gratuit.
- «Concept fiscal»**
Propositions de l'économie en vue du renouvellement du régime financier. Brochure, 32 pages, Fr. 10.–.
- «Portrait d'économiesuisse»**
Domaines d'activités, prestations et objectifs de la Fédération des entreprises suisses, gratuit.

Veuillez faxer le talon au 022 / 786 64 50

Commande Modification d'adresse

Entreprise

Nom

Rue

Prénom

N° postal / lieu

Fonction

E-Mail

Consultations

15 novembre 2005

Procédure de consultation sur l'avant-projet de mesures immédiates concernant l'imposition du couple

Contact: brigitte.lengwiler@economiesuisse.ch

7 décembre 2005

Procédure de consultation sur l'adaptation des structures d'asile concernant la modification de l'ordonnance 2 sur l'asile relative au financement et d'autres ordonnances

Contact: urs.furrer@economiesuisse.ch

9 décembre 2005

Politique agricole 2011

Contact: rudolf.walser@economiesuisse.ch

15 décembre 2005

Mise en œuvre de Bâle II

Contact: rudolf.walser@economiesuisse.ch

19 décembre 2005

Ordonnance sur les mesures de coexistence lors de la culture de plantes génétiquement modifiées et lors de l'utilisation du produit de la récolte.

Contact: stefan.brupbacher@economiesuisse.ch

31 décembre 2005

Procédure de consultation sur les mesures complémentaires dans le domaine du droit pénal nécessaire à la mise en œuvre du Statut de Rome de la Cour pénale internationale

Contact: thomas.pletscher@economiesuisse.ch

 Les membres souhaitant participer à une consultation peuvent demander le matériel nécessaire à economiesuisse.ch

Impressum

Editeur
economiesuisse, Fédération des entreprises suisses

Rédacteur responsable
Vincent Simon

Adresse
Carrefour de Rive 1, Case postale 3684, 1211 Genève 3
Téléphone 022/786 66 81
Téléfax 022/786 64 50
mail vincent.simon@economiesuisse.ch

Web: www.economiesuisse.ch

Rythme de parution: mensuel
Réalisation
Layout88, Zurich

Impression
Imprimerie du Démocrate, Delémont